

Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

Une aide financière pour l'agrandissement et la réfection du centre Barberivain

Municipalité de Sainte-Barbe, le 11 mars 2024 – Devant le centre Barberivain situé au 471, chemin de l'Église, les élus de la Municipalité de Sainte-Barbe ont reçu des mains de la députée de Huntingdon, Mme Carole Mallette, la confirmation d'une aide financière de l'ordre de 1 311 750 \$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Cette somme, entièrement dédiée à l'agrandissement et à la réfection du centre Barberivain, est accordée à la Municipalité dans le cadre du volet 1 du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

« Le centre Barberivain est d'une grande importance pour l'ensemble de notre communauté. Il s'y tient notamment des activités de loisirs, des spectacles, des conférences, des soirées culturelles, des ateliers, des cours et des expositions de toutes sortes. Les rénovations qui seront apportées au bâtiment permettront de mieux accueillir les citoyens et les visiteurs par l'ajout de salles polyvalentes, de toilettes et d'une cuisine », a déclaré la mairesse Louise Lebrun. « Au nom des citoyens de Sainte-Barbe, des organismes et des élus, je remercie chaleureusement la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, représentée aujourd'hui par la députée de Huntingdon M^{me} Carole Mallette. Les travaux apportés au centre Barberivain permettront d'en exploiter le plein potentiel pour de nombreuses années futures et nous en sommes profondément reconnaissants », a-t-elle dit.

« Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, je suis heureuse d'annoncer que notre gouvernement soutiendra le beau projet du centre Barberivain. Grâce à l'aide financière de plus de 1,3 million de dollars accordée via le PRACIM, les gens de Sainte-Barbe pourront se rassembler et se divertir dans un lieu dynamique et moderne, adapté à leurs besoins. Nous pouvons être fiers de cette collaboration avec la Municipalité, qui nous permet de contribuer à la réalisation de ces travaux d'envergure », a souligné la députée de Huntingdon, M^{me} Carole Mallette.

Rappelons que les travaux d'agrandissement et de réfection du centre Barberivain, d'une valeur totale de 1 749 000 \$, se poursuivront minimalement jusqu'en décembre prochain. Ils sont réalisés par l'entrepreneur Construction Jacques Théorêt Inc., sous la supervision de MDTP Atelier d'architecture.

– 30 –

Renseignements : Annie Daoust
Conseillère en communication
T. 514 617-2649
C. a.daoust@ste-barbe.com